

Référence **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
2026-28 **Séance du 27 avril 2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
19	18	19

Vote
<i>A l'unanimité</i> <i>Pour : 19</i> <i>Contre : 0</i> <i>Abstention : 0</i>

Date de la convocation
23/04/2026

Date d'affichage
28/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 20h30, le Conseil municipal de Saint Urbain dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Julien POUPON, Maire, en session ordinaire.

Présents : Julien POUPON, Stéphane TROPRES, Jeannine LE GALL, Philippe DANTEC, Stéphanie GORIN, Gwenaél KERNEIS, Delphine LONGCHAMP, Gwenhael OMNES, Anne GUILLOU, Marie STEPHAN, Anne-Laure LE HIR, Sébastien LOZAC'H, Pierre-Yves DANTEC, Marie SANQUER, Perrine LE MEHAUTE, Vincent KING, Serge POULIQUEN, Anouchka LE ROUX.

Absent ayant donné procuration : Yvan BRISHOUAL à Julien POUPON

A été nommée secrétaire : Delphine LONGCHAMP

Objet : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANT FINISTÈRE INGÉNIERIE ASSISTANCE FIA

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal l'adhésion de la Commune à Finistère Ingénierie Assistance (FIA), établissement public d'ingénierie locale créé à l'initiative du Conseil départemental

Cet établissement public est chargé d'apporter, aux collectivités territoriales et établissements publics intercommunaux du Département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Suite au renouvellement du Conseil municipal un représentant doit être désigné.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la Commune d'une telle structure,

DECIDE

- De désigner Monsieur Stéphane TROPRES, adjoint au Maire, pour représenter, en cas d'absence du Maire de la commune à l'Assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette adhésion ainsi que les conventions à venir avec cet établissement.

Pour copie conforme :
En mairie, le 27 avril 2026
Julien POUPON
Maire

Secrétaire de séance